

- 29 juin 1987 - La Nation dénée diffuse les résultats de son examen de l'EEI en indiquant que celle-ci ne répond pas aux exigences du gouvernement, ne tient pas compte de l'information actuelle et est truffée d'incohérences. Des audiences publiques sont de nouveau recommandées.
- 25 août 1987 - Le bureau du MAIN en Saskatchewan recommande que le MDN rencontre les bandes de la Saskatchewan dont le territoire voisine l'IR-920.
- 26 août 1987 - Le MDN rencontre ESL en vue de terminer l'EEI. Celle-ci doit se limiter aux questions environnementales, comporter un résumé de 15 pages, évaluer le nouveau couloir et comprendre un résumé de ce qui se dit aux réunions communautaires. Il faudra, pour apporter des ajustements finals à la route, communiquer avec chaque collectivité et chaque groupe susceptible d'être touché. La description du projet sera clarifiée.
- 24 septembre 1987 - Les consultants signent, pour terminer l'EEI de l'IR-920 et l'IR-910 (C.-B.) et l'expédier au MDN le 2 nov., un contrat de 50 000 \$
- 25 septembre 1987 - Le MDN adresse à son personnel une note de service interne sur les changements de route de l'IR-920.
- 22 octobre 1987 - Le MDN et les consultants rencontrent le Comité régional d'examen de l'environnement;